

Manche 2

DIMANCHE 21 Janvier 2024
Beaugency



Trophée Inter Régional des rois
2023/2024
Course en ligne



MINISTÈRE
DES SPORTS

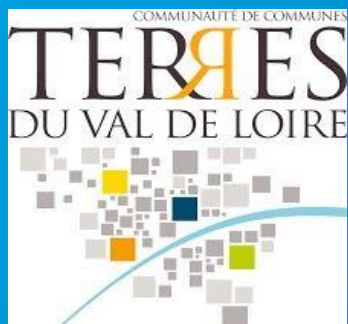


Trophée des Rois Inter régional 2023/2024



Beaugency Plongée
Vous accueillera
Dimanche 21 Janvier 2024

Manche 2





Trophée Inter Régional des rois 2023/2024



Château Royal
d'Amboise



Trophée des rois
3ème manche Gien
04/02/2024

Trophée des rois 2024
10 MARS 2024
FINAL / AMBOISE

Championnat régional NEV
10 MARS 2024



Trophée des rois
1ère manche Chinon
10/12/2023



Trophée des rois
2ème manche Beaugency
21/01/2024



Dossier d'organisation



ORGANISATION GENERALE

Le club Beaugency Plongée a le plaisir de vous accueillir lors de la deuxième manche du

Trophée des ROIS, **le dimanche 21 janvier 2024.**

Cette épreuve se fera en trois manches et un final :

- Compétition ouverte aux nageurs à partir de la catégorie cadet
- les points comptabilisés lors des manches, compteront pour le championnat régional et dernière manche du Trophée des ROIS le 10 mars 2024 à AMBOISE



LOIRET | 45



NAGE EN EAU VIVE

MODALITES DE LA COURSE



Règlement :

Le règlement appliqué pour le trophée des rois est celui de la Commission Nationale FFESSM Nage en Eau Vive. Il est disponible sur le site web : <https://eauvive.ffessm.fr/reglement-competition>

Conditions d'inscription :

- Être à jour de la licence FFESSM 2023/2024 + assurance notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive ou nage en compétition.
- un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la discipline avec la mention « Nage en Eau Vive » ou « Nage Avec Palmes » en compétition de moins d'1 an au jour de la manche pour tout compétiteur adulte.
- Pour les mineurs – Compétition ouverte à partir de la catégorie cadet :
 - ▶ fournir une attestation du questionnaire de santé (moins d'1 an) – questionnaire et attestation de réponses négatives FFESSM :
https://medical.ffessm.fr/uploads/media/default/0001/07/022f503f791176570ef41d85cea8615d4_81f002b.pdf
 - ▶ Autorisation parentale
 - ▶ attestation d'assurance obligatoire
- La participation financière demandée s'élève à 12 € par nageur. Formulaire à retourner au plus tard 7 jours avant la compétition.
- une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur (en complément de justificatif d'inscription) **Matériel et équipement :**
- Tout nageur devra être équipé d'une protection thermique adaptée.
- Tous les flotteurs doivent être conformes aux normes FFESSM. (Attention les flotteurs gonflables ne sont pas autorisés, ainsi que les planches)
- Pour les nageurs sans appui un bonnet de couleur
- Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra prendre le départ





MODALITES DE LA COURSE

Modification du programme

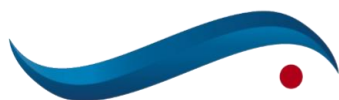
- Le comité d'organisation pourra modifier les horaires en fonction du nombre de participants.
- Il pourra modifier, ajourner ou annuler la manifestation pour des raisons de sécurité

Sécurité :

- Avec l'aimable participation du club motonautique Balgencien, l'organisation met en place des bateaux de sécurité tout au long de la course • Les participants se doivent aide et assistance si nécessaire.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité si un problème de quelque nature qu'il soit survenait sur une partie non comprise dans le parcours officiel.

Manifestation écoresponsable :

- La Région Centre Val de Loire est partenaire de cet évènement écoresponsable.
- Beaugency Plongée est renouvelée dans le label fédéral "Ecosub". Cette manifestation est donc tout naturellement placée sous le signe du respect de l'environnement. Ainsi, nous invitons tous les participants à veiller à la protection de ce milieu qui nous réunit en respectant Les diverses recommandations faites sur les lieux



FFESSM

LOIRET | 45

<http://www.ffessm.fr>



FFESSM

NAGE EN EAU VIVE



PROGRAMME - ACCES

Programme :

- 10h-11h -> confirmation des inscriptions et retraits des dossards (représentants des clubs)
 - 10h-11h -> Contrôle de matériel
 - 11h30 -> Briefing sur la zone d'arrivée (Beaugency)
 - 11h45 -> Départ Bus
 - 12h30 -> Briefing sur la zone de départ (Meung Sur Loire)
 - 13h00 -> Départ des nageurs Nage Avec Palmes (sans appuis) – Mise à l'eau autorisée à partir de 12h45
 - 13h10 -> Départ des nageurs Nage en Eau Vive (avec appuis) - Mise à l'eau autorisée à partir De 12h55
 - 14h-15h -> Arrivée des compétiteurs
 - 14h-15h30 -> collation
 - 15h15 -> Fin de courses (durée de l'épreuve 2h)
- Les nageurs restant en course seront récupérés par l'équipe sécurité
- 16h -> Proclamation des résultats –pot de l'amitié

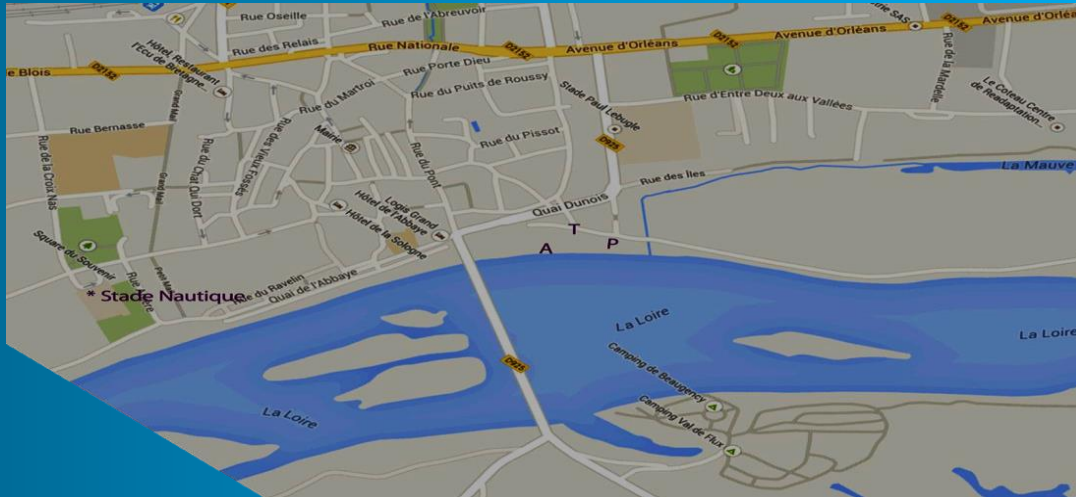
Comité de Course :

- Responsable Organisation : Beaugency Plongée et la commission régionale NEV
- Contrôleur matériel : Jean-Pierre BRULE
- Directeur de Course : Olivier BAILLY
- Responsable sécurité : Jérémy BOISSAY
- Responsable Chronométrage : Joël BOURBON – Thierry DUCHAMP
- Juge départ et d'arrivée : Joël BOURBON
- Responsable Informatique et Classement : Philippe NERRIERE
- Réclamation : Jury de la compétition
Représentant des compétiteurs : élu par les chefs d'équipe
- Organisation des secours : chaine des secours habituelle





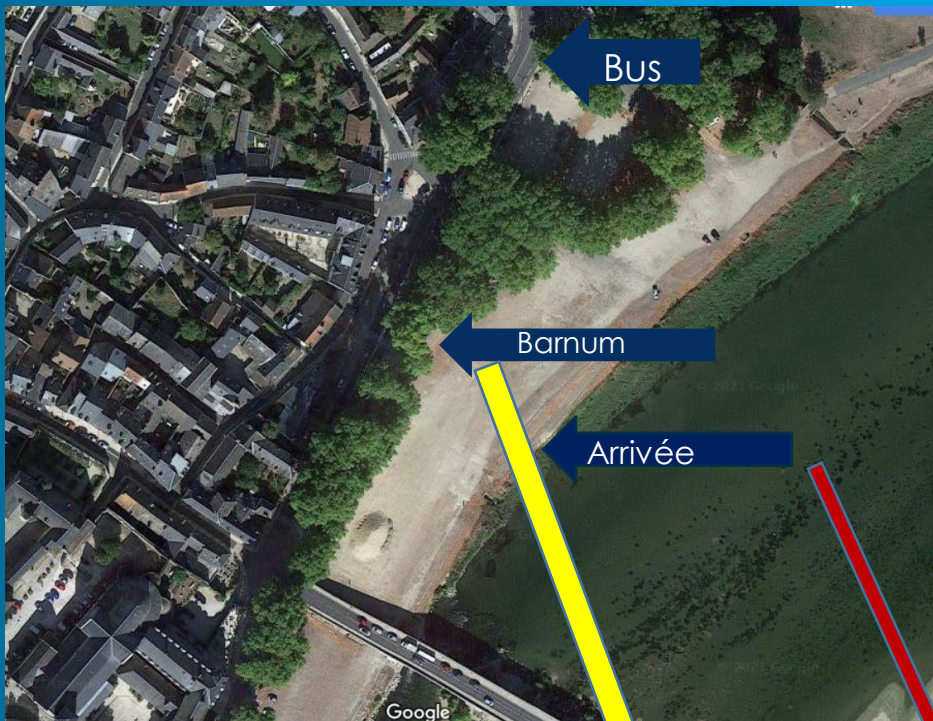
ACCES



P = Parking

T = zone des inscriptions et des résultats

A = Arrivée

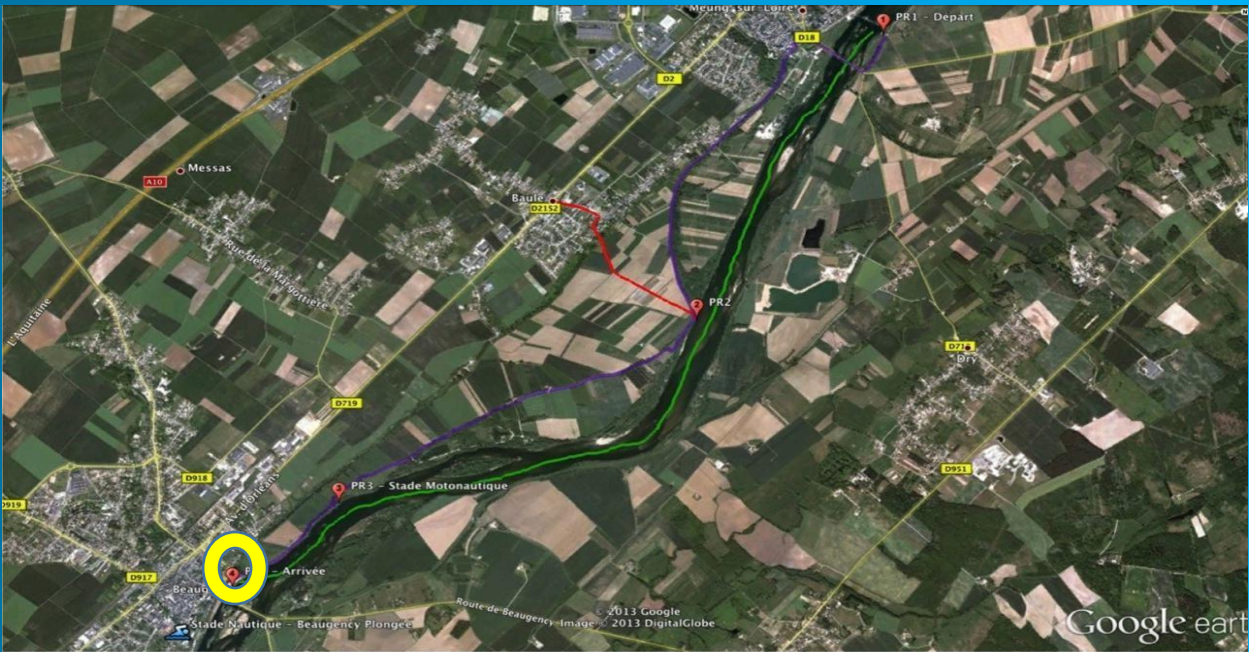


Inscription, affichage, Retrait des dossards et proclamation des résultats auront lieu au niveau du barnum

Un barnum de restauration sera monté à Proximité.

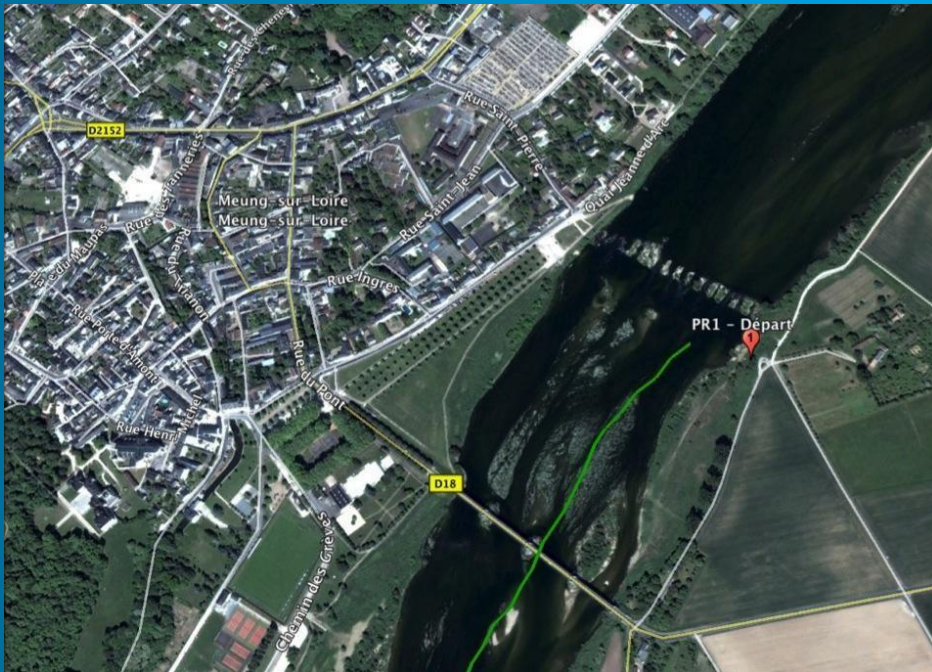
Le bus attendra sur le chemin d'accès au parking





Au départ, lieu dit « les pâtures » Baule, Stade motonautique Beaugency et à l'arrivée

- 2 secouristes pour l'assistance et sortie accompagnée
- Parcours fluvial 8km (à titre indicatif)
- Accès routier au PR2 via Baule Route et chemins d'accès entre les PR



Départ sur la commune de Meung Sur Loire
Rive gauche de la Loire, 50m en amont du pont – lieu dit « les jardin de roquelin »

- GPS N47°49'30.00
E 01°42'42.00





FORMALITES DOCUMENTS

Le dossier inscription devra être correctement rempli, les nageurs devront présenter :

- leur licence 2023/2024,
- certificat médical,
- autorisation parentale pour les mineurs impérative,
- attestation d'assurance obligatoire,
- attestation de réponses négatives au questionnaire de santé,
- attestation d'assurance obligatoire.

Il devra être retourné via le formulaire **Helloasso** :

<https://www.helloasso.com/associations/beaugency-plongee/evenements/trophee-inter-region-al-des-rois-2023-24>

Avant le 13 janvier 2024 à 23h59 impérativement avec photocopie de la licence, certificat médical, attestation du questionnaire de santé, autorisation parentale, attestation d'assurance.

Montant : 12 euros (règlement en ligne)

ATTENTION APRES CETTE DATE AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE



Lien d'accès

CONTACTS

Olivier BAILLY : 06 33 33 42 86

Philippe NERIERRE : 06 17 17 97 49

Joel BOURBON: 06 33 31 89 42

Jeremy BOISSAY : 06 17 94 42 71 Beaugency Plongée : secretaire@beaugency-plongee.fr



LOIRET | 45



<http://www.ffessm.fr>



AUTORISATION PARENTALE



Pour la participation aux activités de nage en Eau Vive

Type : Course en ligne

Genre de manifestation : Trophée des Rois.

Lieu : Beaugency / Meung sur Loire

Date : 21 janvier 2024

Je soussigné(e) Madame , Monsieur

Domicilé au

.....

Agissant en qualité de : Père Mère Responsable légal ou tuteur

Autorise (Nom Prenom) :

Né(e) le à

A participer à la manifestation citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable le 21 janvier 2024

Fait à

Le

Signature du représentant légal :



Attestation au questionnaire De santé

Modèle d'attestation de réponses négatives au questionnaire de santé pour les sportifs mineurs, à remplir et remettre au responsable de structure :

Je soussigné(e) M/Mme Prénom : _____ NOM : _____
en ma qualité de représentant(e) légal(e) de

Prénom : _____ NOM : _____

Club : ----- n° licence -----

Atteste avoir lu et compris l'ensemble des questions du questionnaire de santé pour les mineurs, renseigné ce questionnaire de santé (en présence du jeune) et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du/de la représentant(e) légal(e) :

**. Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence fédérale ou de l'inscription à une compétition sportive, hors disciplines à contraintes particulières : ce questionnaire ne s'applique donc pas pour la pratique de la plongée avec équipement respiratoire, quel que soit le lieu de pratique, ni pour la pratique de l'apnée à 6 mètres de profondeur et plus.*

Tampon du club :



Règlement Trophée des Rois Championnat Régional Centre 2023/2024 NAGE EN EAU VIVE



1/ Présentation

Le Trophée des Rois et le Championnat régional Centre de la saison 2023/2024 sont organisés sur 4 manches de Course en ligne (Classe I/II) de nage en eau vive.

L'ensemble des manches sont ouvertes aux femmes et hommes des catégories Cadets aux Masters.

1^{ère} Manche : CHINON le 10 Décembre 2023

2^{ème} Manche : BEAUGENCY le 21 Janvier 2024

3^{ème} Manche : GIEN le 04 Février 2024

4^{ème} Manche et Finale : AMBOISE le 10 Mars 2024

2/ Règlement

Le règlement appliqué pour le trophée des Rois est celui de la Commission Nationale FFESSM Nage en Eau Vive concernant les points 1 – 2.1 – 3 – 4 – 5 – 6 – 8 – 10

Il est disponible sur le site web www.eauviveffessm.com/reglements/reglement_competition.pdf

Nouvelle directive concernant tous compétiteurs pratiquant la compétition

Chaque compétiteur devra présenter lors de son inscription une licence et une assurance en cours de validité ainsi qu'un certificat médical avec la mention « Nage en eau vive (nage avec palmes) y compris en compétition » de moins de 1 an au jour de la manche concernant toute personnes majeurs.

Concernant les mineurs :

- ✓ fournir une attestation du questionnaire de santé (moins de un an).

Questionnaire et attestation de réponses négatives FFESSM en ligne sur

<https://medical.ffessm.fr> o Autorisation parentale impératif

- ✓ Attestation d'assurance obligatoire

En fonction des spécificités de chaque manche, l'organisateur se réserve le droit de modifier ce règlement et le signalera aux compétiteurs lors de la mise en ligne de son dossier d'inscription ou au plus tard lors du Briefing d'avant course.

3/ Classement

3.1/ Trophée des Rois :

Chaque manche donne lieu à un classement et à une affectation de points à chaque compétiteur.

Lors de chaque manche un classement par catégories sera établi. Récompensera les 3 premiers de chaque catégorie.

Le classement est établi en fonction des temps, toutes catégories confondues (classement scratch).

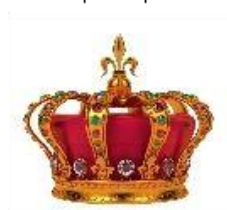
Ces points sont utilisés pour le classement final du Trophée des Rois.

Le classement final qui aura lieu lors de la dernière manche à AMBOISE, récompensera les 3 premières Femmes et les 3 premiers Hommes toutes catégories confondues.

Points par manche : Sur la base du classement scratch de la manche, le nombre de points marqués par compétiteur est de :

- ✓ 100 points au 1^{er}
- ✓ 99 points au 2^{ème}
- ✓ 98 points au 3^{ème}
- ✓ et ainsi de suite

À partir de la 99^{ème} place, chaque nageur marque 1 point.



3.2/ Championnat Régional :

Le classement de ce Championnat est exclusivement réservé aux compétiteurs licenciés du comité Centre.

Chaque manche donne lieu à un classement et à une affectation de points à chaque compétiteur.

Ces points sont utilisés pour le classement final du Championnat Régional Centre.

Le classement final qui aura lieu lors de la dernière manche à AMBOISE récompensera les 3 premières Femmes et les 3 premiers Hommes toutes catégories confondues.

Points par manche :

Nombre de points obtenus au classement scratch de la manche (tout compétiteur)

+ Nombre de points obtenus au classement scratch des compétiteurs du Comité Centre.

Exemple :

Si Martin fini 10^{ème} au scratch de la Manche (tout compétiteurs) et 2^{ème} des compétiteurs de la région Centre, il marquera 91 points + 99 points soit un total de 190 points sur cette manche, comptant pour le Championnat Régional.



Châteauroux le 26/08/2023

Comité Régional Centre FFESSM
Commission Nage en eau vive



A Bientôt sur l'eau



<http://www.ffessm.fr>